



Récupération des manuels scolaires

publié le 14/06/2022

Sommaire :

- Classes de 6e,5e,4e : jeudi 23 juin
- Classes de 3emes : jeudi 30 juin

Concernant le retour des manuels scolaires un planning de passage sera établi et visible sur Pronote prochainement.

● Classes de 6e,5e,4e : jeudi 23 juin

● Classes de 3emes : jeudi 30 juin

Les élèves de 3e ne pourront obtenir leur résultat d'affectation que lorsqu'ils seront en règle avec le CDI.

Chaque élève ramènera tous ses livres ainsi que les documents empruntés au CDI.

NE PAS DECOUVRIR LES MANUELS

En cas d'usure anormale ou de perte d'ouvrage, la responsabilité pécuniaire des familles sera engagée à hauteur de 20 € par manuel.

Je vous remercie pour votre coopération.

Mme MAINFROID Professeur Documentaliste



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.